



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108248

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2024

ÉDITÉ LE 12/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/09/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 2011B532

Siret : 534 614 771 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 46272 - 1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 75979905

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 75979905

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : GEORGELIN FABRICE

LA VILLE ES MOINE
22130 LANGUENAN

Téléphone : 02 96 82 79 67

Fax : 02 96 82 79 67

Portable :

Site Internet : www.sarl-georgelin-fabrice22.com

E-mail : georgelin-fabrice@orange.fr

Responsabilité légale :
GEORGELIN FABRICE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.